

le Cabilat

Bordères-sur-l'Échez

n° 27 - Octobre 2021

Retour vers le vivre-ensemble



P16-17

Le Forum des associations

P18

Reprise des activités associatives

P20

La rentrée des classes en images



Page 10

Retour du plan
cadastral
napoléonien



Page 14

Fête
de la cantine



Page 19

Portrait
Enzo Baggiani

NAISSANCES

du 16 mars 2021 au 16 septembre 2021

- GERARD Jules • POTIER Rose, Augustine
- JEANNOT Ambre, Elodie, Anaïs
- SIDOLI DHUGUES Olivia, Annie, Louise
- SAGNO Louise • MEDDAHI Manel
- LEGRAND Ayden, Tony, Sonny, Goku
- PEREZ Pablo, Francis, Alain
- MASSÉ Victoria, Sylvie, Corinne, Sokoy
- STEINBACH Timée • THEIL BROSSIER Antoine
- RIGOLET Evan, Michel, Marc
- PÉLAY Y CLÉMENTE Ilanzo
- REBIERE POUCADE Hugo, Denis
- BRIOL Helena, Isabelle, Elisabeth
- VAN NIENWENHOVE Manon, Myriam, Michèle
- HELIFI Nour
- QJEMPER DE LANASCOL Romane, Marie, France, Léontine
- BARRAU Pio • DOUAIRE Alvin
- CORNU Agathe, Anita, Christiane
- PEIRIN Ezio, Martial, Claude
- BELTRAN Evann, Antoine, Jean-François
- LAGRENET Jean, Henri • ADOLPH Yves
- SAINT-MARTIN Noa
- MUNOZ Roman

MARIAGES

du 16 mars 2021 au 16 septembre 2021

- FORESTIER Hubert, Henry, Robert / SABATHIER Jessica, Brigitte
- MEDOUAKH Mehdi, Pierre / CHOCIEJ Anne
- RODRIGUEZ Bruno, Gérard, Henri / GROSSI Marianne, Patricia
- PASSELERGUE Philippe, André / KAABI Safa
- DUPUY Kevin / CAMBOT Océane
- BRIGAND Cédric / LAMSYAH Leïla
- LATRUBESSE Éric, Paul / DEMAY Michele, Marie-Georges
- CAZAUX David, Matthieu / CAPGÈRES Stéphanie, Marie-Thérèse, Claude
- REDREGOO Philippe, Jean / CASTÉRET Geneviève, Marie-Antoinette
- SORO Nathalie / FRESNE Fanny, Laurence, Monique
- PÉLISSIER Stéphan, Pascal, Georges / AL CHIDIAC Béatrice
- BELIO Adrien / LATAPIE Adeline, Odette, Marie-Agnès

TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

du 16 mars 2021 au 16 septembre 2021

- BONS Jean-Paul, Paul
- BACQUERIE Corinne, Noëlle
- LESPOUX Jean-Pierre, Germain
- COUTURE Bernard, Gaston, Marcel
- BURON Jean, Baptiste, Marcel
- JOUGLA Marie, France, Mauricette, Jeanne épouse MOULIÉ
- CAZAUX Claude, Léon
- BARTH Pierre, Jean
- NIVELON Jacqueline, Maryvonne
- DESSON René, Émile ; ARAIGNOUS Yvette, Jeanne, Paulette épouse FÉNILI
- PONTICO Thérèse, Jeanne, Marie épouse SUBERBIE
- PÉRÉ André, Daniel
- ADOUR Jacky, Henri
- DUBOS Emma, Catherine, Marie épouse DAGUZAN
- BELLANDI Étienne, Attilio

DÉCÈS

du 16 mars 2021 au 16 septembre 2021

- LAFFITTE MATALAS Robert, Yves, Raymond, André
- GIRET Paulette, Marie, Françoise épouse DORGANS
- LAFFARGUE Adeline, Rose, Lucette épouse SAINT-MARC
- GRENIER Régis, Jacques, Bernard
- DIMIER Odette, Gabrielle épouse CAZAUX
- ALMODOVAR Serge
- RAMOS Y PERALTA Ramon
- DANTY Louise, Augustine épouse LOMBARD
- LANDA Franck, Olivier, Gilles
- FOURCADE Yvette, Marie épouse BERDOU-BUREU
- GUILHALMENC Jean-Claude, Georges

La mairie ne dispose pas systématiquement de l'information de tous les décès des personnes nées ou habitant Bordères. Cela dépend de la dernière adresse enregistrée lors des formalités. Nous vous remercions de votre compréhension.

SOMMAIRE

4-5 Bien vivre ensemble

Etablissement ou renouvellement des cartes d'identité
Vaccination contre la Covid-19
Hommage à M. Doléac
Un tour au marché

6-7 Travaux

Nouvelle mairie
Centre de santé
Ombrières de parking photovoltaïques
Sécurisation et embellissement des espaces communaux
Clôtures école maternelle

8 à 11 Culture

Le foyer Mille clubs
Le Pass Culture valable dans les écoles de musique de la CA Tarbes Lourdes Pyrénées
Fête de la musique
Bordères sur l'Échez prend des couleurs
Journées du patrimoine
Retour du plan napoléonien cadastral
L'histoire de Bordères célébrée
A vos agendas

12 à 15 Enfance

Le Relais Assistante(s) Maternel(les) (RAM)
Remise de chèques culture aux CM2
Déplacements doux avec Moby
Labellisation E3D - Ecole Arc-en-Ciel
Fête de la cantine
Au revoir Madame la professeur
Un projet musique pour terminer l'année

16 à 18 Associations

Le forum des associations : retour en images
JAB Gym - JAB Danse
Judo
OBRC Rugby

19 Portrait

Enzo Baggiani :
Humilité et motivation pour réaliser son rêve

Mairie de Bordères sur l'Échez

Place Jean Jaurès - BP n°8 - 65320 • Tél : 05 62 38 94 94 - Fax : 05 62 53 11 99
Mail : mairie@ville-borderes-echez.fr

Directeur de la publication : Jérôme Crampe • Coordination : Sandrine Touzet
Crédit photos : communication mairie • Mise en page et impression : 3B Impression



Chères Borderaises, chers Borderais,

Le mot rentrée évoque traditionnellement des souvenirs de retour en classe pour les élèves, mais cette année, il prend une dimension particulière, tant la période qui s'annonce semble synonyme de retour à la normale.

Une vie normale... Tout simplement des jours futurs où nous pourrons à nouveau nous réunir en toute occasion que ce soit dans la sphère privée ou lors des animations communales. Chacun de nous aspire à retrouver les moments de partage, les moments de rencontre, si importants pour se sentir vivants !

La vraie rentrée des classes a bien eu lieu. Dans un climat serein, 475 enfants, heureux de se retrouver, ont repris le chemin des deux écoles de notre commune. La parfaite collaboration des équipes enseignantes et des équipes techniques municipales a permis d'accueillir tous les élèves dans d'excellentes conditions sanitaires.

La rentrée, c'était également la reprise des activités associatives. Le tissu associatif borderais est riche de plus de 45 entités, sportives ou

culturelles. Je me suis réjoui lors du forum des associations d'accueillir un grand nombre d'entre elles. Pendant cette manifestation, organisée de main de maître par la commission associations, elles ont pu présenter leurs activités et proposer au public de jeunes et moins jeunes les possibilités d'inscription pour l'année à venir. Pour clôturer la journée, la très dynamique association « la Récré des Cabilats » s'est occupée du repas.

Pour nos seniors, les activités ont repris également. Le voyage organisé fin septembre à Nérac a connu un grand succès puisque plus de 200 Borderaises et Borderais y ont participé. Les ateliers ludiques ont enregistré un nombre considérable d'inscriptions. L'envie et le besoin de retrouver ces bons moments d'apprentissage mais surtout d'échanges s'avèrent très présents.

Sur le plan des travaux, les chantiers se sont poursuivis régulièrement. La restructuration et l'extension de la mairie sont terminées. Les élus et les agents ont pris possession des nouveaux locaux, avec une organisation plus moderne, plus fonctionnelle et l'installation du CCAS dans un espace qui permet plus de confidentialité. Concernant le centre de santé,

les premiers travaux ont débuté avec la démolition de la maison Danty et la préparation du lieu de la construction du bâtiment. Le chantier commencera dans quelques semaines. Par ailleurs, pour l'aménagement du centre bourg, la sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre qui travaillera en profondeur sur le projet est en cours, en partenariat avec les services de l'ADAC 65 et du CAUE.

Je terminerai mon propos en félicitant tous les acteurs des Journées du patrimoine à Bordères sur l'Échez, qui ont allié nouveautés et traditions. Le retour du plan napoléonien a constitué un véritable événement pour notre patrimoine, les animations avec la compagnie médiévale des Sept Vallées nous ont très agréablement replongés dans l'histoire de notre commune.

Je vous souhaite, à toutes et tous, chers habitants, un bel automne !

La municipalité reste à votre écoute pour que vivre à Bordères sur l'Échez reste synonyme de bien-être !

Votre maire
Jérôme CRAMPE

Cartes d'identité : établissement ou renouvellement à la mairie

En accord avec la préfecture, la Mairie de Bordères sur l'Echez bénéficie, depuis le 27 avril 2021, deux fois par mois, d'un Dispositif de Recueil Mobile permettant l'établissement des cartes d'identité.

Les Borderais souhaitant renouveler ou faire établir une carte d'identité peuvent prendre rendez-vous à l'accueil de la mairie au 05 62 38 94 94.

Le service fonctionne de 9h à 17h sans interruption. Pour rappel, il concerne uniquement les cartes d'identité. Il ne sera pas possible de faire établir de passeport.

La présence du demandeur est obligatoire. Si la demande concerne un mineur, le demandeur ET le mineur doivent être présents.

Documents et pièces justificatives à fournir

- . formulaire de demande CERFA ou la pré-demande en ligne (sur le site de l'ANTS (www.ants.gouv.fr/) sans oublier les nom, prénom, date et lieu de naissance de chacun des parents du demandeur)
- . 1 photographie d'identité en couleur, de moins de 6 mois
- . justificatif de domicile de moins de 3 mois (original + photocopie) (factures ou échéanciers électricité, téléphone, gaz, assurance habitation, impôts, taxes habitation ou foncière)

Pièces supplémentaires à fournir pour une demande pour un mineur

- . justificatif de l'autorité parentale (décision de justice si parents séparés, original + photocopie)
- . CNI ou passeport du représentant légal (original + photocopie)
- . si garde alternée : fournir le justificatif des deux domiciles ainsi que la CNI ou passeport des deux parents (original + photocopie)

Les pré-demandes peuvent être effectuées à l'adresse <https://ants.gouv.fr/>

Vaccination contre la Covid-19



Le CCAS, en lien avec l'ARS et la préfecture des Hautes-Pyrénées, a organisé une campagne de vaccination pour les habitants de Bordères sur l'Echez de plus de 70 ans.

Les personnes volontaires ont été accueillies sur le site de la salle Concorde, aménagée par les

agents des services techniques en collaboration avec les soignants et les élus qui assuraient l'accueil, de façon à respecter les gestes barrières et fluidifier les accès au camion TIMM installé sur le parking.

Grâce à l'aide des élus et de personnel de santé, 110 Borderais ont pu recevoir



une première injection le 2 avril. La 2e a eu lieu le 30 avril.

La municipalité remercie toutes les personnes qui ont rendu possible cette opération et ont contribué à sa réussite !



Hommage

Monsieur Doléac proposait des poulets rôtis, de la paëlla... le dimanche matin sur le marché de Bordères sur l'Echez depuis plus de dix ans.

La nouvelle de sa disparition s'est répandue à une grande vitesse parmi les Borderais. Sur la place où se déroule le marché, Jérôme Crampe, le Maire, accompagné de plusieurs élus, de commerçants et d'habitues, lui a rendu hommage.

Dans son discours, qui a été suivi d'une minute de silence, il a rappelé : « Monsieur Doléac était présent depuis plus de dix ans sur le marché de Bordères, c'est autour de lui que s'est constituée cette animation dominicale très appréciée de la population.

Toujours souriant et de bonne humeur, il trouvait inmanquablement une solution pour les lève-tard du dimanche qui venaient faire quelques courses pour le déjeuner vers midi... à la fin du marché, proposant des poulets, des pièces rôties, de la paëlla... C'est une figure emblématique de notre marché qui disparaît.

A son épouse Paule, sa famille et ses proches, nous présentons nos très sincères condoléances ». Des fleurs ont été ensuite déposées sur l'emplacement qu'il occupait avec son épouse.



Un tour au marché

Nouveaux étals : bienvenue aux nouveaux commerçants présents sur le marché.



L'Audacieux - Plats cuisinés - Claudia et Eric
Présents le jeudi à 17h30 place mairie. Food truck burgers.



Ets Cyril Lamude - Plans de légumes



Flours séchées - Christine Fourcade



Volailles Bédouret

Nouvelle mairie

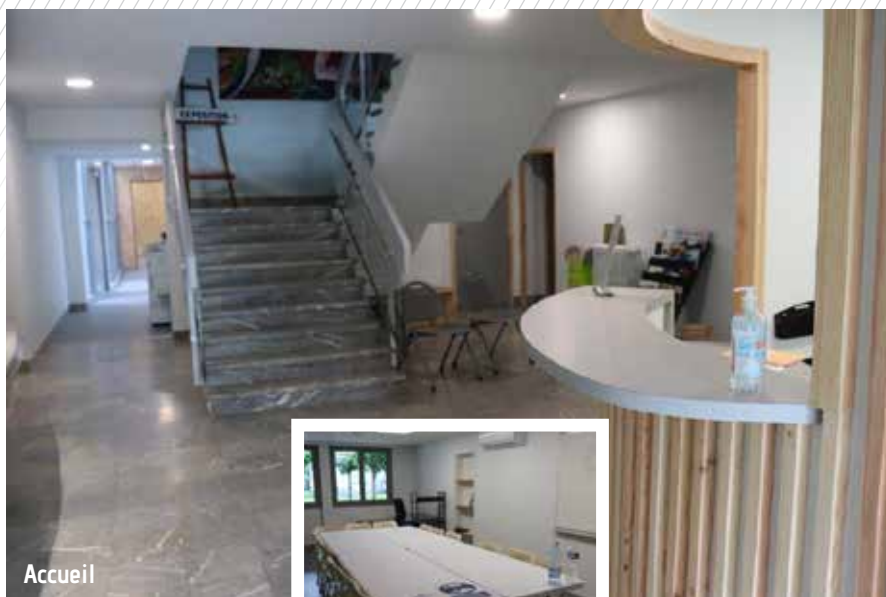
Les travaux de réhabilitation et d'extension de la mairie sont terminés.

En janvier 2021, les premiers coups de pelle mécanique ont marqué l'emplacement des futurs locaux du CCAS. Parallèlement, les services de la mairie ont été réaménagés et rénovés.

Les services de l'urbanisme et de l'Etat civil sont installés dans des bureaux fermés.

Ces restructurations permettent un accueil plus confortable pour les habitants, avec plus de confidentialité.

Ces nouveaux locaux seront inaugurés d'ici la fin de l'année 2021.



Accueil



Salle de réunion

Nouvelle entrée CCAS



Services urbanisme et état civil



Centre de santé

Les travaux du futur centre de santé ont commencé, avec la mise à niveau du parking et la démolition de la maison Danty.

Ombrières de parking photovoltaïques



Dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt, la commune de Bordères sur l'Échez a signé une convention d'occupation du domaine public avec l'entreprise Amarenco, en vue de l'installation et de l'exploitation d'une centrale photovoltaïque sur ombrières de parking.

Des ombrières photovoltaïques seront installées en 2022, sur les parkings de la place de l'école, de la salle de la Concorde et du complexe sportif Christian Paul.

Une borne de recharge pour les véhicules électriques sera également à disposition sur chacun de ces espaces.

Les travaux seront réalisés par l'entreprise, sans coût pour la commune qui percevra un loyer annuel pour la mise à disposition de l'espace public.

Sécurisation et embellissement des espaces communaux

Les travaux de sécurisation et d'embellissement de l'entrée de l'arboretum ont été réalisés.

Les agents des services techniques ont construit une jardinière qui complète l'installation d'une borne escamotable.



Clôtures école maternelle

La totalité de la clôture qui ceint l'école maternelle a été remplacée.

Un grillage très solide sera installé. Il sera complété par un bardage en bois.

Merci aux agents des services techniques qui ont réalisé ce travail !



LE FOYER MILLE CLUBS

Le saviez-vous ?

Une initiative nationale à destination des jeunes

En 1967, l'opération « Mille clubs de jeunes » est créée par le gouvernement de Georges Pompidou suite à un rapport de François Missoffe, alors Ministre de la Jeunesse et des Sports, afin de trouver une solution pérenne pour occuper les jeunes et leur donner un sentiment de communauté.

Des kits de construction gratuits pour les communes

Un concours d'architecture est alors lancé et 5 structures sont retenues-développées notamment par Jean Prouvé, co-architecte de l'AccorHotels Arena. Dans le cahier des charges, il est stipulé que le bâtiment doit être préfabriqué, facile à monter et à entretenir. Le gouvernement subventionne à 80% les kits mis à disposition, à condition que les mairies réalisent le terrassement des terrains d'accueil, la mise en place d'une dalle en béton pour soutenir le bâtiment et enfin qu'elles supervisent la



construction des clubs par les jeunes de la commune, qui devront organiser des activités et entretenir les clubs.

Succès et désamour

L'opération Mille Clubs a rencontré un incontestable succès, mais de nombreuses communes ont rasé leur foyer 1000 Clubs, ces derniers ne correspondant plus aux normes ni aux besoins actuels. Certains sont en attente de réhabilitation et d'autres continuent à être exploités pour diverses activités.

Au total, ce sont 2 346 clubs de jeunes qui ont été construits en France entre 1968 et 1982.

Une construction municipale

Après avoir effectué les démarches nécessaires dès 1971, la commune de Bordères sur l'Echez est choisie, en 1972, en compagnie de trois autres communes du département pour acquérir un de ces foyers.

Une équipe, formée d'élus et de bénévoles, parmi lesquels Claude Dhugues et son frère, se met à pied d'œuvre pour monter le kit. Les agents municipaux ont réalisé la chape qui constitue le sol. Jean Domec (dit Pistouille), un habitant de la commune, bénévole, électricien de formation, s'est occupé de la partie électricité.

Des destinations variées

Destiné dans un premier temps à la jeunesse, le bâtiment deviendra dès lors le siège de la JAB, le judo étant la première

association à occuper les lieux.

A partir de 1982, les jeunes ont fréquenté de plus en plus la nouvelle salle polyvalente où plusieurs activités sportives sont développées.

Le foyer deviendra rapidement un lieu de convivialité et de réunions.

Au fil du temps, il sera occupé en grande partie par les aînés qui, en 1978, y créent le club de l'amitié.

Depuis, cette association présidée successivement par Messieurs Lucien CARLE, André ANDRIEU et, depuis 1996, Claude DHUGUES organise des kermesses, concours de belote, de pétanque, des jeux de cartes et de société et propose une à deux sorties par an.

L'architecture de la mairie et de la Poste ont-elles un lien avec celle du foyer ?

La question a été posée à Claude Dhugues, ancien maire-adjoint de Bordères sur l'Echez.

Dans les années 70, le conseil municipal comptait 21 membres qui se réunissaient dans la mairie située près de l'école, d'une superficie insuffisante pour accueillir plus de 12 personnes. Ainsi, germa l'idée de la construction d'une nouvelle mairie.

Les deux bâtiments, Mairie et Poste, ont été construits en 1976. Dans le cadre d'un concours, les maquettes proposées par les architectes ont été soumises aux habitants. C'est l'architecture que l'on peut voir de nos jours qui a été choisie majoritairement.



M. Claude Dhugues

Le Pass culture valable dans les écoles de musique de la CA Tarbes Lourdes Pyrénées

Le ministère de la Culture, dans l'objectif de renforcer l'accès à la culture et de diversifier les activités culturelles, a mis en place, gratuitement, l'application mobile, pass Culture, destinée aux jeunes âgés de 18 ans.

Testé dans plusieurs départements pendant plusieurs mois, le pass Culture est désormais étendu à l'ensemble du territoire national. Il est valable 24 mois.

Lors de son inscription, le jeune qui remplit les conditions, se verra crédité d'une somme de 300 euros à dépenser en billets (cinéma, concert, spectacle, musée...), en biens culturels (livres, disques, instruments...), en cours de disciplines artistiques, en matériel des beaux-arts ou en services numériques (jeux vidéo, musique en ligne, certaines plateformes de SVOD, presse en ligne, ebooks...).

Il est aussi valable dans les écoles de musique de la communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées et au Conservatoire Henri Duparc de Tarbes (pour les inscriptions et pour la location d'instruments).

Les conditions d'obtention du pass culture : <https://apppassculturebeta.gouvfr/beta>

Plus de renseignements : <https://pass.culture.fr/>

Fête de la musique

Malgré des contraintes liées aux consignes sanitaires, la Fête de la musique a eu lieu en juin dernier à Bordères sur l'Echez !

Les élèves des écoles de musique de la communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées, l'Harmonie

et l'Harmonie cadette ont donné un concert qui a enthousiasmé le public, composé surtout de parents !

La salle de la Concorde a permis de respecter les gestes barrières.

Le plaisir de se retrouver était pour tous immense !



Bordères sur l'Echez prend des couleurs

La commission culture de la municipalité a organisé et financé une journée arts créatifs en partenariat avec le centre de loisirs de la commune et l'atelier Les 12 couleurs.

Les ados et pré-ados du centre de loisirs ont participé à un projet artistique qui a également été ouvert à tous les enfants borderais, inscrits ou non au centre.

Ils ont peint deux fresques collectives sur le parking qui jouxte le foyer 1000 clubs. Guidés par Magali Fabre, professeur d'art appliqué, responsable de l'atelier Les 12

couleurs, les plus grands ont peint une fresque de 5m de long.

Tout au long de la journée, les enfants se sont succédé près des panneaux pour apporter leur propre touche. Un moment de convivialité a rassemblé tous les participants lors de la pause méridienne pour un pique-nique sur la place de la mairie.

Un vernissage a eu lieu en présence de tous les participants : Jérôme Crampe, le maire, Sophie Drapier, maire-adjointe en charge des associations,

animations, culture, Patrick Trapani, délégué à la culture, Germaine Paul, élue membre de la commission culture, les animateurs du centre de loisirs, Magali Fabre, ainsi que tous les jeunes qui ont participé à cette journée.

Les élus et les jeunes du centre de loisirs réfléchissent à la destination de ces œuvres : exposition dans un lieu, accompagnement de différents événements de la commune ? L'idée est de les mettre en valeur dans un lieu qui reste à définir.



Journées du Patrimoine - 17, 18 et 19 septembre



Retour du plan cadastral napoléonien

La municipalité a fait restaurer le plan cadastral napoléonien de Bordères sur l'Échez, en partenariat avec les Archives Départementales.

Le travail a été réalisé par une des dernières entreprises spécialisées, située sur l'île de Ré.

Le document a été exposé pour les habitants et les visiteurs dans le cadre des Journées du Patrimoine.

Les archives de la commune consultables en ligne

En introduction, Jérôme Crampe, le maire de Bordères sur l'Échez, a rappelé que le conseil municipal a délibéré le 14 décembre 2020 pour confier les archives de la commune aux Archives Départementales, même si cela n'est une obligation que pour les communes de moins de 2000 habitants. Le Département des Hautes-Pyrénées a lancé en 2011 la numérisation et la mise en ligne de certains documents provenant des communes. A ce titre, les plans cadastraux «napoléoniens» de Bordères-sur-l'Échez ont été numérisés et mis en ligne sur le site internet des Archives départementales des Hautes-Pyrénées (www.archivesenligne65.fr).

Cette opération contribue à enrichir l'offre documentaire relative à

Bordères-sur-l'Échez et déjà disponible sur ce site.

Le plan cadastral de Bordères sur l'Échez

Lors de la conférence, François Giustiniani, Directeur des Archives Départementales, a présenté un bref historique de la commune, avant de consacrer ses propos à l'atlas cadastral de Bordères, son histoire et les conditions de sa restauration.

Lancée en 1808, la réalisation du cadastre parcellaire français, appelé cadastre napoléonien ou encore ancien cadastre s'est étalée sur près de trente ans dans les Hautes-Pyrénées.

Document fiscal à l'origine, il est aujourd'hui la source de recherches en histoire du paysage, du patrimoine bâti mais aussi la justification de bien des droits liés à la propriété foncière.

Composé d'un tableau d'assemblage et de 14 plans correspondant aux 11 sections cadastrales de la commune, l'atlas de Bordères-sur-l'Échez a été réalisé en 1821 par Despeignet, géomètre du Cadastre, et Dantin sous la direction du géomètre en chef Leleu qui a supervisé la réalisation de tous les plans cadastraux du département.

Très utilisé par l'administration

municipale et les habitants de la commune jusqu'à la rénovation cadastrale survenue en 1948, un peu moins manipulée ensuite, l'atlas cadastral de Bordères-sur-l'Échez s'est détérioré.

Compte tenu de leur état dégradé, les 14 planches de l'atlas cadastral devaient donc faire l'objet d'une restauration avec le conseil scientifique et technique des Archives départementales des Hautes-Pyrénées afin d'en assurer la conservation.

Le patrimoine religieux de Bordères sur l'Échez

À l'issue de cette présentation, Thibaut de Rouvray, chercheur de l'Inventaire régional pour le Département des Hautes-Pyrénées, a évoqué le patrimoine religieux borderais à travers l'architecture et le mobilier de l'ancienne église détruite et de l'église actuelle.



L'histoire de Bordères célébrée

Déambulation de la compagnie médiévale Les Sept Vallées. La compagnie célèbre chaque année l'histoire de Bordères et son lien avec l'ordre des Templiers.



Concert en l'église de Bordères sur l'Echez.

Les Chanteurs borderais ont brillamment assuré la première partie, dirigés par Matthieu Carassus.

Le chœur de femmes Bouillon de Brouches a ensuite pris le relais avec un répertoire traditionnel qui a enchanté le public.



Le saviez-vous ?

La bourgade s'établit à l'origine sur une ancienne villa gallo-romaine située près du château d'Urac avec, en contrebas, la rivière de l'Échez. Aux alentours des années 800, la communauté locale entreprit volontairement d'agrandir son patrimoine en défrichant bois et landes, et en construisant une chapelle. En 1148, afin de les récompenser, Pierre de Marsan, comte de Bigorre, sa femme Béatrix et son fils Centulle, placèrent les Borderais sous la protection d'un nouvel ordre, l'ordre des Templiers.

Cet ordre fut créé en 1118 par dix chevaliers et en 1128, le concile de Troyes officialise cet ordre religieux après qu'ils eurent adopté une règle créée à leur intention par Saint Bernard. L'ordre des Templiers avait pour but la surveillance des lieux saints et la protection physique et financière des pèlerins.



A vos agendas

• 23 octobre Centenaire Brassens

Conférence autour de l'œuvre de Brassens par Henri PARALIEU « Bonjour Monsieur Brassens »
Concert hommage à Georges Brassens «Celui qui a mal tourné» par la compagnie «Les pieds dans le plat».
Tous les renseignements sur le site de la mairie de Bordères sur l'Echez www.borderes-echez.fr

• Jusqu'au 31 octobre Exposition photos «Bordères autrefois» - 1er étage de la mairie - Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h.

• 19 novembre Tsigania, spectacle musical

En partenariat avec la CA TLP, la municipalité propose un concert en l'église de Bordères sur l'Echez, autour des paysages musicaux d'Europe centrale. Des œuvres de Johannes Brahms, Vittorio Monti, Aram Khatchaturian seront au répertoire.

• 20-21 novembre Concert avec l'Harmonie à la salle polyvalente



Le Relais Assistant(es) Maternel(les) (RAM)

C'est quoi un RAM ?

Le RAM est un service public de proximité gratuit financé par la Mairie. Ce n'est ni un organisme employeur d'AMA (Assistants Maternelles Agréées), ni un lieu de garde d'enfants. C'est un lieu ressource pour les parents qui y trouvent un soutien en tant qu'employeurs, pour les futurs parents à la recherche d'un mode de garde pour l'enfant à naître, et pour les assistants maternels, les candidats au métier d'assistant maternel et les gardes à domicile.

Il est à la fois un lieu d'informations, de rencontres, d'échanges, d'éveil et de socialisation de l'enfant, à travers les divers ateliers de découverte (motricité, musique, peinture...), le jeu libre, les



sorties... Au sein du RAM, l'enfant va découvrir à la fois un accueil individuel et un accueil collectif en douceur et toujours accompagné par son assistant(e)

maternel(le) présent(e) et soutenant(e) dans toutes ses expériences hors du milieu familial.

Les Bouf' Choux à Bordères sur l'Echez

Le Relais Assistant(es) Maternel(les) (RAM) « Les Bouf'Choux » de Bordères sur l'Echez fonctionne dans des locaux communaux indépendants, créés spécialement pour répondre à une volonté municipale d'élargir le pôle enfance, complétant ainsi l'école maternelle, l'école élémentaire et le centre de loisirs, tous réunis dans le même espace, situé place des Ecoles.

Il a ouvert ses portes le 7 avril 2005. Son amplitude horaire a évolué progressivement de 17h30 à 24h hebdomadaires à ce jour. Au 1^{er} septembre 2021, il est passé à 30h

hebdomadaires pour permettre à de nouveaux projets de voir le jour, tout en palliant un manque de temps pour gérer correctement les missions existantes.

Il accueille les assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s (AMA) de Bordères sur l'Echez ainsi que les AMA sur son canton (Bazet, Bours, Orleix, Oursbelille, Chis, Ibos) et les AMA des communes de Lagarde et Aurensan, issues de l'ancien canton de Bordères sur l'Echez, habitués à fréquenter ce RAM depuis son ouverture.

Depuis sa création, la commune de Bordères sur l'Echez est l'unique

gestionnaire du RAM, qui comptabilise sur son territoire 61 AMA, soit une capacité d'accueil de 214 places.

L'animatrice du Relais, Karine DASSAIN (éducatrice de jeunes enfants), est un cadre municipal, professionnelle de la petite enfance qui a des compétences en matière d'accueil, d'animation et d'accompagnement du métier d'assistant maternel. Elle travaille en partenariat direct avec le Réseau des RAM 65, la PMI, la DREETS (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités), la CAF, ainsi qu'avec les partenaires locaux tels que la médiathèque Claude Nougaro de la commune, la médiathèque à Tarbes...

Contact

Karine DASSAIN se tient à votre disposition pour vous accueillir, vous renseigner et /ou vous orienter dans les locaux de la place des Ecoles.

Vous pouvez également contacter le RAM au **05 62 37 28 94** pour tous renseignements ou pour convenir d'un rendez-vous.

L'accueil hebdomadaire

Accueil collectif des Assistant(s) Maternel(le)s et des enfants

En ateliers d'éveil libres ou dirigés par l'animatrice, manifestations, sorties, spectacles... (nombre de places limité à 20 personnes maximum, adultes et enfants confondus) : lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9h30 à 11h30.

Accueil individuel du public (parents, assistantes maternelles...)

En entretien avec l'animatrice responsable du RAM :
lundi et jeudi de 9h30 à 12h00,
mardi et vendredi de 9h à 10h et de 11h30 à 12h,
mercredi de 8h30 à 12h sur rendez-vous uniquement.

Remise de chèques culture aux CM2



A quelques jours des vacances d'été, les élèves de CM2 de l'école Arc-en-ciel ont accueilli Monsieur le Maire qui souhaitait les saluer avant leur départ vers le collège à la rentrée prochaine. Il

les a félicités pour leur année scolaire et leur a souhaité bonne chance pour la suite de leur scolarité, les invitant à remercier leurs enseignantes pour leur implication efficace. Comme il arborait

l'écharpe de maire, les élèves ont pu mettre à profit leurs apprentissages du cours d'éducation morale et civique qu'ils suivent depuis le CE2. Les valeurs de la République n'ont presque plus de secret pour eux !

En présence des enseignantes et de Stéphanie Menuet, maire-adjointe en charge de l'Enfance, Jérôme Crampe a remis à chacun un chèque culture offert par la municipalité utilisable dans différents magasins locaux, pour s'offrir un livre qui marquera ce passage en 6e.

Que ce soit sur l'écocitoyenneté ou bien un footballeur, peu importe... le livre leur aura ouvert une fenêtre sur le monde !

Déplacements doux avec Moby

Le 10 juin 2021, Jérôme Crampe, accompagné de Stéphanie Menuet, a signé la convention Moby entre la commune et l'association Ecoco2 (retrouvez-les sur <https://www.facebook.com/mobyecomobilite>).

Le programme sera porté localement par l'association paloise Ecocène Marie-Thérèse Yde, directrice de l'école Arc-en-ciel et Estelle Jourdan, chargée de mission pour la mobilité durable à la DDT qui fait le lien entre tous les acteurs étaient présentes.

Ils ont ensuite été interviewés pour un film de promotion du programme Moby

visible à l'adresse <https://www.youtube.com/watch?v=wUL4q4p9Hd4>.

Bordères étant la première commune du département à adhérer à Moby, leur témoignage servira à convaincre d'autres communes d'adhérer pour développer la mobilité durable sur leur territoire.

Moby est un programme d'accompagnement au changement de comportement, afin de limiter les transports en voiture, individuellement, entre le domicile et l'école.

Un comité de pilotage qui associera enseignants, élèves, parents, associations de la commune, élus, agents

se réunira à la rentrée prochaine, pour faire un diagnostic sur les déplacements domicile-école, identifier les freins à l'écomobilité et lancer les différentes pistes de travail.

Moby sera intégré à la réflexion globale menée dans le cadre de l'aménagement du centre bourg. La place et ses accès seront requalifiés pour favoriser les déplacements à pied ou à vélo.

Labellisation E3D Ecole Arc en Ciel

Après avoir examiné les demandes de labellisation académique E3D par les établissements scolaires, le comité académique d'éducation au développement durable a attribué le label E3D de niveau 2 à été attribué à l'école élémentaire Arc-en-Ciel de Bordères-sur-l'Echez, pour une durée de 3 années scolaires à compter du 1er septembre 2021.

Il a motivé sa décision en soulignant la pérennité des actions, la collaboration des écoles maternelle et élémentaire et l'implication active des élèves dans les différents projets citoyens. Afin d'aller plus loin dans cette démarche, il encourage les acteurs éducatifs à élire et impliquer les éco-délégués dans le fonctionnement des instances.



Fête de la cantine



La première fête de la cantine de Bordères sur l'Échez a rassemblé 400 élèves fin juin, les équipes pédagogiques des écoles maternelle et élémentaire, la responsable du RAM, les animateurs de l'ALAE, les agents de la cantine, des services administratifs, des élus dont ceux de la commission Enfance !

Dans son discours d'accueil, Jérôme Crampe les a tous remerciés, ainsi

que l'atelier des Petites Mains, tous acteurs de cet événement. Il a souligné combien l'éducation est, comme pour de nombreuses communes, une priorité de l'équipe municipale. Les enfants qui ne déjeunent pas habituellement à la cantine étaient également conviés. Dans un décor coloré, façon quinquette, le repas a été servi en plein air ! Tous les convives ont reçu un éco-cup offert

par la Mairie qui pourra être réutilisé. A la fin du repas, plusieurs classes ont dansé différentes chorégraphies, guidées par les animateurs de l'ALAE. Tous se sont ensuite rassemblés à l'école pour assister au lâcher de pigeons voyageurs réalisé par Laurent Rousseau, conseiller municipal et colombophile averti. Une belle façon de terminer l'année scolaire, dans la convivialité !



Au revoir Madame la professeur

Après 10 années passées à l'école Arc-en-ciel, Sabrina Valentie, enseignante de CM2, a quitté l'établissement pour se diriger vers d'autres cieux professionnels, plus proches de la musique, son incontestable passion.

Félicitations et émotion

Jérôme Crampe, le maire, tenait à saluer Sabrina Valentie avant son départ. Il a profité du dernier conseil d'école de l'école Arc-en-ciel de de l'année scolaire 2020-2021. Accompagné de Stéphanie Menuet, maire-adjointe en charge de l'Enfance, il a assisté à cette dernière séance qui s'est déroulée dans une atmosphère très particulière. Elle a été l'occasion pour lui de saluer l'équipe enseignante qui produit un travail remarquable sous la houlette de la directrice, Mme Yde, ainsi que l'implication des agents, de la commission Enfance, de l'atelier Les Petites Mains. Mais il a tenu à



féliciter tout particulièrement Sabrina Valentie, soulignant son engagement exceptionnel et rappelant tous les événements grandioses qu'elle a organisés. Il lui a remis la Médaille de la Ville, accompagnée d'un bouquet de fleurs. Sabrina Valentie, très émue, a expliqué combien elle a réfléchi longtemps et hésité avant de

décider de quitter cette école où elle a accompagné des classes entières d'écoliers dans des projets aussi variés que spectaculaires ou émouvants. Elle reviendra certainement, en tant que conseillère pédagogique pour la musique. La municipalité s'est associée aux enseignants et aux agents pour lui dire un grand merci et à bientôt !

Un projet musique pour terminer l'année



Avant son départ, elle aura marqué cette fin d'année scolaire en offrant aux familles un concert de la chorale de l'école digne d'une petite comédie musicale, « Les inventions d'hier à aujourd'hui ».

Les élèves de CM2 se sont produits devant un public conquis par la qualité de leurs interprétations.

Leur projet a été préparé durant toute l'année scolaire, en partenariat avec des musiciens de la communauté d'agglomération TLP qui sont

intervenues et les ont accompagnés.

Le choix des chansons a permis de voyager dans le temps, de Galilée à aujourd'hui, ère du réchauffement climatique, en passant par les deux guerres mondiales.

Les longs applaudissements à la fin du spectacle ont montré combien

les spectateurs ont apprécié cette magnifique prestation.

La municipalité a remercié toutes les personnes qui ont rendu possible ce moment ! Les enseignants de l'école Arc-en-Ciel, les agents municipaux, les élus de la commission Enfance, la communauté d'agglomération TLP !



Forum des associations

De nombreuses associations avaient répondu présentes pour ce nouveau Forum des associations de Bordères sur l'Echez, organisé sous la houlette de Sophie Drapier, maire-adjointe chargée de la commission municipale associations et de Lucie Claverie, déléguée aux associations.

Ce sont plus de 500 visiteurs qui ont découvert ou redécouvert les activités proposées sur la commune.

Les ateliers seniors organisés par le CCAS ont remporté un franc succès avec 122 inscriptions ! Certains sont complets, tels l'informatique, la diététique ou la pâtisserie...

Le RAM qui ouvrait ses portes au public a accueilli de nombreux visiteurs.

Jérôme Crampe, le maire de Bordères sur l'Echez, a remercié l'ensemble des organisateurs, les élus, les agents municipaux, les dirigeants et membres des associations et tous les Bordérais qui contribuent au succès de la manifestation et font également vivre le tissu associatif.

Une buvette a été tenue tout l'après-midi par les membres de l'Amicale des sapeurs pompiers de Bordères sur l'Echez. Un repas festif préparé par les membres de La Récré des Cabilats a rassemblé dirigeants, membres des associations et élus pour clôturer cette journée.

Retour en images sur la manifestation





JAB GYM

La reprise pour les adhérentes de la JAB Gym s'est déroulée avec un cours en plein air, au complexe sportif Christian Paul. Si certaines avaient continué à suivre les séances en visio, durant ces derniers mois, d'autres avouaient s'être découragées car supportant mal la solitude sur leur tapis, devant l'écran d'ordinateur. Alors se retrouver, même

en petit groupe, redonnait le moral, mis à rude épreuve ces derniers temps.

Avant le cours, la présidente de la section, Lucie Clavierie, a dit également son plaisir de retrouver les adhérentes, rappelant les consignes toujours en vigueur : distanciation, amener son

tapis, pas de rassemblement avant ou après... Elle a remercié Adeline et Patrick, les animateurs, qui ont continué à assurer les cours dans ces conditions inédites, via un écran d'ordinateur ou de tablette.



JAB DANSE

Même si le gala de fin d'année n'a pu avoir lieu, la saison s'est terminée de façon amicale avec les élèves par une mini représentation, organisée par Gwenaëlle Marine et Christelle ont présenté trois niveaux de street danse. Un nouveau professeur de hip-hop

est annoncé pour la rentrée, Delvin intégrant la gendarmerie suite à sa réussite au concours.

Le président de la JAB Danse, Philippe Garrabos, a remercié les parents, les professeurs, les élèves, et les bénévoles de l'association.



JUDO

C'est une saison bien compliquée qui s'achève à la JAB Judo.

La mise en place d'un protocole sanitaire en septembre, confinement, reprise, «re-confinement» et enfin «re-reprise» en extérieur au mois de mai avant de réintégrer le dojo début juin. Autant de conditions auxquelles les bénévoles et le professeur, Philippe Bodevin ont dû s'adapter. Les cours ont continué en juillet.

Une sortie de fin de saison a rassemblé 40 participants, petits et grands, qui ont pris le bus pour une journée de détente, avec au programme la visite du zoo d'Asson, un pique-nique et un après-midi d'accrobranches.



OBRC RUGBY

Le 3 juillet, l'OBRC a organisé une fête qui a rassemblé plusieurs équipes de joueurs et joueuses, les dirigeants et les bénévoles. Au programme, tournois, repas, tombola.

Enzo Baggiani HUMILITÉ ET MOTIVATION POUR RÉALISER SON RÊVE !

Le sport comme passion depuis l'enfance

Arrivé en septembre 2008 en classe de CE2 à Bordères sur l'Echez, Enzo Baggiani poursuit ses études à Tarbes, au collège Paul Eluard, puis au lycée Jean Dupuy en classe de seconde. En 2016, il rejoint le Pôle espoir rugby au lycée Cassin de Bayonne. Il obtient un baccalauréat pro en construction bois au Lycée Cantau, à Anglet.

Après deux années en Bachelor Marketing à Formasup Campus commerce international à Bordeaux en 2018 et 2019, il suit un cursus pour valider un BPIEPS en sport co au cours du mois d'octobre 2021.

« Oui, j'ai vraiment envie que ma passion devienne mon métier ! C'est mon objectif, mais le parcours est long, rude et je n'en suis qu'au début ». Enzo aborde sa position sportive actuelle avec humilité car il est conscient du chemin qu'il lui reste à parcourir.

A 21 ans, il vient de signer pour sa 4e saison sportive à



l'UBB (Union Bordeaux Bègles). C'est au club de foot l'ELPY de Bordères sur l'Echez qu'il a découvert le sport collectif à l'âge de 8 ans, tantôt joueur, tantôt gardien de but. A 13 ans, il teste le rugby à la demande de son professeur de sport, dans le cadre de l'UNSS au collège Paul Eluard. Ce fut là une révélation !

Une motivation à toute épreuve

Dès la rentrée suivante, il entame sa première saison rugbyistique et tout ira très vite ensuite. Repéré par les dirigeants du TPR (Tarbes Pyrénées Rugby), il signe deux ans plus tard avec le club bigourdan, puis, remarqué, il sera appelé en sélections départementales. Jusqu'à ce jour où le directeur du pôle espoir France le contacte pour intégrer le centre de formation de Bayonne. « Cette période a été très enrichissante sur le plan sportif, mais difficile au niveau du rythme, pour concilier sport, scolarité, vie en internat et matchs le week-end avec le TPR » confie-t-il. A ce moment-là, il sera amené à participer aux sélections nationales. Ces stages seront pour lui l'occasion de se confronter au sport de haut niveau et à ses exigences.

Le rêve en équipe de France

En décembre 2017, il vit une première réussite avec la sélection en équipe de France des moins de 18 ans qui le mènera à participer au Festival des 6 nations à Dublin. Cette convocation à Marcoussis récompense les efforts fournis durant ces deux ans. Puis, il signe un contrat espoir à Bordeaux Bègles et dès sa première année, il sera appelé en équipe de France des moins de 20 ans (surclassé au stage de Valence). Malheureusement son aventure sera momentanément stoppée par une blessure. L'année suivante, il est rappelé en équipe de France des moins de 20 ans, mais son parcours se heurte à nouveau à quelques obstacles... la pandémie liée à la Covid-19, le confinement et l'annulation de la Coupe d'Europe... « Malgré 3 sélections en groupe Pro, la période a été compliquée, avec des arrêts dus au confinement, des blessures... Pas facile de revenir au haut niveau » explique-t-il, avant de conclure « Je viens de signer une 4e saison à l'UBB (Union Bordeaux Bègles), on me donne l'occasion de revenir dans le groupe Pro, je vais bosser et ne rien lâcher ». La municipalité salue sa belle motivation et lui souhaite de poursuivre ce remarquable parcours encore longtemps !





LA RENTRÉE des classes à Bordères sur l'Echez

